

PAS À PAS

MASA - Cidex 25, Boîte Postale n° 40 - 77176 Savigny-le-Temple
N° d'Affiliation à la Fédération Française de la Randonnée Pédestre : 04170 - N° SIRET : 433 890 522 00017 APE 926C -
N° d'Agrément Jeunesse et Sports : AS 77 03 1137



Randonnée découverte A la recherche de Merlin (Forêt de Brocéliande) en Juin 2018

Ce séjour (de 9 jours 8 nuitées) vous entraîne dans la mémoire de Brocéliande. Sites mystérieux et légendaires, paysage et Histoire se fondent au souvenir de la légende du roi Arthur et de Merlin l'Enchanteur.

Principe de la randonnée découverte

Du **vendredi 1er juin** (dîner) au **samedi 09 juin** (pique-nique).

Chaque journée comprend :

- un circuit totalisant 14 à 20 km ou des randonnées en 8 entre 5km et 15km
- éventuellement un centre d'intérêt local.

Le nombre maximum de participants est fixé à 17 personnes

L'hébergement

Le gîte La Hulotte : Lieu-dit la Ville Moisan, 35750 Saint Malon sur Mel

Il est composé de :

- 3 chambres de 2 personnes
- 1 chambre de 3 personnes
- 1 appartement de 2 chambres de 2 personnes
- 1 appartement de 2 chambres de 2 personnes dont l'une avec 2 de lits superposés.

Nous occupons la totalité du gîte. Cuisine maison, traditionnelle, vin ou cidre (1 bouteille/4 personnes) au dîner et café pour le déjeuner compris. Chambres avec salle d'eau privative, les lits sont individuels et faits.

Linge de toilette non fournis. Compris également une soirée crêpes et contes.

Le programme

Les circuits sont balisés, pour la plupart, par le comité départemental de randonnée pédestre.

Les déplacements vers les lieux de départ des circuits se feront en véhicules particuliers.

J1 - vendredi 1er : Arrivée pour 12h devant l'abbaye de Paimpont.

Pique-nique à prévoir par les participants,

- puis randonnée de 6,2km (Dev 34m)
- La Porte des secrets (scénographie de 20mn).
- Accueil vers 17h00
- Dîner.

J2 - samedi 02 : Les landes de Gurwam 17,2 km (dev 225m)

- le matin, découverte du Val Sans Retour, l'arbre d'or, l'Hôtié de Viviane, le tombeau des géants, le château de Trécesson (8,5 km)

- l'après-midi La chapelle St Jean, le Siège de Merlin, Le rocher des Faux Amants (8,7km)
- Visite guidée de l'église de Tréhorentec.

J3 - dimanche 03 ; Les trois roches 11,1km (dev 112)

- Le matin, les trois roches, l'église de Concoret
- Après midi visite du centre arthurien dans le château de Comper.

J4 - lundi 04 : La porte du ciel 18km (dev 220m)

- le matin, la fontaine Sainte Onenn, le jardin aux moines, le tombeau du Dr Guérin, la fontaine Baraton (11,5 km)
- l'après-midi, la Folle Pensée (6,5km).

J5 - mardi 05 : Les filles des forges 12,8km (dev 182m)

- le matin, visite guidée des forges de Paimpont
- après midi, la motte Salomon, le rocher Rumilly.

J6 - mercredi 06 : Ils sont fous ces gaulois 14,2km (dev 160m)

- le matin : l'allée couverte de la loge Morinais, le refuge du « bonnet rouge », la Pièce Couverte, La Pierre Blanche, les alignements de Monteneuf (7,7km)
- l'après midi : l'allée couverte de Bordouès, le Chauvet de Coëplan (6,5km)

J7 - jeudi 07 : trois randonnées à la carte l'après midi

- le matin : le pays des fées 11,4km (dev 230). Le chêne Guillotin, la maison Jobart, l'hêtre de Ponthus, la fontaine Baraton.
- Retour au gîte pour le pique nique.
- L'après midi pour les plus courageux la mémoire de Merlin 14,7km (dev 125m), l'étang du pont Don Jean, menhir de la ville Guichais, la chapelle St Jean, le tombeau des anglais, le tombeau de Merlin, la source de jouvence.
- Ou les Brousses Noires 9,5km (dev 70m), l'étang du pont Don Jean, le tombeau des anglais, le tombeau de Merlin, la source de jouvence.
- Pour les moins courageux la légende du tombeau 4,4km (dev 41m), le tombeau de Merlin, la source de jouvence ou quartier libre.

J8 - vendredi 08 : la Chambre au Loup 14,8km (dev 163m)

- Le matin : l'épée du roi Arthur (9,7 km, dev 144m), La Pierre Longue, l'épée de Merlin.
- Pique nique au bord de l'étang de Trémelin (base de loisir d'Iffendic).
- L'après midi : La Chambre au Loup 6,3 km (dev 64m), le tour de la Chambre au Loup ou sans le tour 3,8km, dev 50m)

J9 - samedi 09 : l'étang de l'Eturel 4km (dev 55m)

- départ après le petit déjeuner, libération des chambres avant 11h00, avec le pique nique pour le midi.
- possibilité de faire un resto d'adieu à Paimpont.

Soit un total de 128,8km et 1547m de dénivelé pour ceux qui feront la totalité des parcours.

Si le temps le permet une randonnée nocturne de 4,4 km et 41m de dénivelé est envisageable.

Nota : les animateurs se réservent la possibilité d'adapter ce programme en fonction des conditions climatiques

Le voyage

- Véhicules particuliers. Voyage à organiser par les participants.
(prix non inclus dans le coût du séjour)

Annulation d'une inscription

Aucune assurance annulation n'est proposée par le gîte.

Attention : Le gîte ne remboursera pas les acomptes versés.

Les conditions d'annulation sont décrites dans « l'annexe au règlement intérieur » de l'association concernant les randonnées découvertes (voir l'extrait ci-dessous). (Voir éventuellement avec votre assurance privée).

Pour les autres services (transport, visites, etc.)

- le remboursement sera fonction des conditions appliquées par chaque fournisseur

Budget estimé

Hébergement pension complète + annexes (diverses visites, etc.)

Total séjour / personne → 530,00 € base de 15 à 17 personnes

Ce budget inclus une estimation des frais de préparation du séjour d'environ 9€ par personne

Important : Bien que très exceptionnelles (exemple changement de TVA), les dépenses supplémentaires facturées par les prestataires seront demandées aux participants à l'issue du séjour.

Conditions de règlement

L'échéancier proposé est le suivant :

- 1^{er} acompte de réservation de 100 euros par personne avant le 15 septembre 2017

Puis, à votre choix :

- Règlement du solde de 430,00 euros en une seule fois avant le 30 avril 2018
(nota : cette option pourra être annulée si des fournisseurs exigent des règlements échelonnés)

- Ou paiement fractionné :
 - 2^{eme} acompte de 100 euros par personne avant le 30 novembre 2017
 - 3^{eme} acompte de 100 euros par personne avant le 31 janvier 2018
 - 4^{eme} acompte de 100 euros par personne avant le 31 mars 2018
 - 5^{eme} acompte (ou solde) de 130,00 euros par personne avant le 15 mai 2018

*Extrait de l'annexe au règlement intérieur de l'association
concernant les randonnées découvertes*

Annulation d'une participation à une randonnée découverte

Les frais d'annulation seront appliqués conformément aux contrats signés avec les organismes.

Les organismes de vacances (hébergement, transport, loisirs, etc.) imposent un engagement de réservation de plus en plus tôt. Fréquemment nous devons verser une avance jusqu'à un an avant la randonnée découverte, le nombre exact d'inscrits pouvant être ajusté en général trois mois avant son début. (mais déjà à cette date certains organismes appliquent des pénalités d'annulation).

Sans contrat « d'assurance annulation »

Les conditions d'annulation (avec justificatif) seront les suivantes :

- plus de trois mois avant le début de la randonnée découverte, les acomptes seront remboursés en intégralité, sauf si un prestataire les conserve.
- Entre trois mois et le début de la randonnée découverte, les acomptes ne seront remboursés qu'après la réalisation du déplacement déductions faites des pénalités et des frais qui auront été appliqués.
- En cas de remplacement le remboursement sera immédiat.

Avec contrat « d'assurance annulation »

Sauf en cas de remplacement, ce sont les conditions du contrat qui s'appliqueront,

Attention : ces contrats d'assurance ne concernent en général que les organismes d'hébergement. Les autres prestations (transports, visites, etc.) seront soumises aux conditions des différents contrats.

PAS À PAS

MASA - Cidex 25, Boîte Postale n° 40 - 77176 Savigny-le-Temple
N° d'Affiliation à la Fédération Française de la Randonnée Pédestre : 04170 - N° SIRET : 433 890 522 00017 APE 926C -
N° d'Agrément Jeunesse et Sports : AS 77 03 1137



Randonnée découverte A la recherche de Merlin (Forêt de Brocéliande) en Juin 2018

Bulletin d'inscription

Nom..... Prénom.....
Nom..... Prénom.....
Nom..... Prénom.....

Inscription
avant le 15 septembre 2017
accompagnée d'un chèque de
100€ / personne

Suivant échéancier ci-dessus, je choisis le règlement (cocher la case) :

- du solde en une seule fois
- par paiement fractionné

Je souhaite (pour les personnes seules) :

- avoir une chambre single
- partager une chambre double

Précisions Complémentaires (régimes ou allergies) :

En cas d'annulation de ma part je m'engage à régler les éventuelles pénalités

Le :
Signature :

A retourner **avant le 15 septembre 2017**

au siège de "Pas à Pas"

Maison des associations, rue de rougeau, cidex 25, boîte 40, 77176 Savigny le Temple

Ou à l'adresse du trésorier :

Jacques VERDET, 25 rue du Gatinais, 77176 Savigny le Temple